

**Safer's DE-MOSS
POUR LES CONSTRUCTIONS TUE LES MOUSSES ET LES ALGUES**

COMMERCIAL

Supprime les mousses, les algues, les lichens et les hépatiques sur les toits, les allées, les terrasses, la menuiserie, le stuc, les clôtures et dans les serres. Ne corrode pas le métal. Ne tache pas la plupart des surfaces.

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

GARANTIE: sels de potassium d'acides gras 40%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 17102 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 120 Litres
CONCENTRÉ

Woodstream Canada Corporation, Unit 1, 25 Bramtree Court, Brampton, ON L6S 6G2
1-800-800-1819

MODE D'EMPLOI: Mélanger une partie de concentré pour 20 parties d'eau ou 50 mL par litre d'eau. Vaporiser sur les surfaces recouvertes de cryptogames, en les imbibant à fond. Dose suggérée: vaporiser jusqu'à 550 mL de solution par mètre carré. Pour obtenir des résultats optimaux, éviter d'appliquer sous la pluie ou dans la neige. Répéter le traitement chaque année ou dès la réapparition des organismes nuisibles.

REMARQUE: Les mousses et les algues traitées pendant leur période de pousse se décolorent en quelques jours. Celles traitées pendant la saison de dormance (froide) peuvent prendre plus longtemps à se décolorer.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ce produit irrite les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Ne pas appliquer sur le feuillage des plantes, des arbustes ou des arbres. Noter aussi que les surfaces traitées peuvent être temporairement glissantes. Ne pas contaminer les plans d'eau productifs.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Empêcher que des eaux usées, des effluents ou l'eau de ruissellement contenant de ce produit, parviennent à un lac, un cours d'eau, un étang ou d'autres plans d'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant

ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Les ingrédients actifs de ce produit sont des acides gras spécialement sélectionnés. Aucun autre pesticide n'y a été ajouté.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))